



Sous la Halle à Massueville

Octobre 2014

Résumé du procès-verbal de la séance du conseil

Communiqués

Nouvelles de vos organismes

Nos places d'affaires



La Fête des récoltes s'en vient !

Le dimanche 12 octobre, de 10h00 à 17h00, c'est le 11^e anniversaire de la Fête des récoltes de St-Aimé / Massueville, qui aura lieu sous la halle, dans le parc au centre du village.



Vendredi le 31 octobre prochain, citrouilles, araignées, chauves-souris, fantômes et, surtout les enfants costumés qui n'attendent que le signal pour se retrouver dans nos rues en quête de friandises pour remplir leur sac, vous donnent rendez-vous pour fêter l'Halloween...

**Nous demandons aux parents de faire circuler les enfants entre
15 h et 20 h seulement. Merci !**

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE MASSUEVILLE





Bureau municipal : 450 788-2957
 Télécopieur : 450 788-2050
 Courriel : massueville@pierredesaurel.com
 Site Web : www.massueville.net
 Fière d'appartenir à la MRC Pierre-De Saurel

| CONSEIL MUNICIPAL | Téléphone |
|--------------------------------------|------------------|
| Denis Marion, maire | 788-2174 |
| Stéphane Brouillard, conseiller no 1 | 788-2450 |
| Nicole Guilbert, conseillère no 2 | 788-3125 |
| Gilles Lapierre, conseiller no 3 | 788-2285 |
| Nathalie Parent, conseillère no 4 | 788-2056 |
| Richard Gauthier, conseiller no 5 | 788-3350 |
| Matthieu Beauchemin, conseiller no 6 | 788-3939 |

| Services | Responsable | Téléphone |
|---|-----------------------|------------------|
| Urgence (ambulance, police, incendie...) | | 911 |
| Directrice générale | France Saint-Pierre | 788-2957 |
| Responsable de la voirie | Sylvain Gignac | 788-2957 |
| Inspecteur en bâtiment | Xavier Rajotte | 788-3439 |
| Directeur service incendie | Christian Desrosiers | 788-2873 |
| Location école | | |
| Presbytère de Saint-Aimé | Jacques Desrosiers | 788-2203 |
| Bibliothèque | Claire Montplaisir | 788-3120 |
| École Christ-Roi | Julie Durand (dir.) | 788-2208 |
| Loisirs Saint-Aimé et Massueville | Marie-Soleil Gaudreau | 788-2215 |
| Comité St-Jean-Baptiste | Lucille Bernier | 788-2161 |
| FADOQ | Pierrette Champagne | 788-2576 |
| Comité d'embellissement | Sylvie Rodier | 788-2273 |
| Cercle des fermières | Francine Nadeau | 788-2674 |
| Comité du Parc | Maria Libert | 788-2146 |
| Ô Chalet Aimé Massue (Garderie d'âge scolaire) | Isabelle Berthiaume | 450 881-1324 |
| Fête des récoltes | Louis Fillion | 788-2065 |
| Route des épouvantails | Françoise Beaulac | 788-3452 |
| Tour cycliste | Simon Lavallée | 788-2633 |
| Coop de santé | Joanie Gravel | 788-2260 |
| OMH de Massueville | Lise Poirier | 788-2403 |
| Sécurité canine provinciale | | 1 819 221-2033 |



Comité de développement touristique et culturel (CDTC)

www.village-massueville.com



Compte rendu de la séance ordinaire du 6 octobre 2014

À leur séance, les membres du Conseil ont résolu

- D'ACCORDER une aide financière de 100 \$ à la Fabrique de la Paroisse de Saint-Aimé pour le « Spectacle bénéfique Famille Huard » du 9 novembre 2014 visant à amasser l'argent nécessaire pour payer le chauffage pour l'hiver 2014-2015.
- D'APPROUVER les prévisions budgétaires 2015 de la Régie intermunicipale de protection incendie tels que déposées. Les prévisions indiquent que la quote-part que devra verser la Municipalité durant l'année 2015 est de 58 040 \$.
- D'APPROUVER les prévisions budgétaires 2015 de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre telles qu'elles sont déposées. Ce budget prévoit une consommation d'eau pour un montant de 42 000 \$, le service à la dette pour un montant de 653 \$ et une réserve pour les travaux A.I.B.R de 11 192 \$. Le total des services est donc estimé à 53 845 \$, comparativement à 64 150 \$ pour 2014.
- DE FAIRE une demande au ministère du transport de procéder au marquage de la limite « 50 km/h » avec de la peinture à base d'alkyde à chaque extrémité des routes 235 et 239 aux limites du Village de Massueville et/ou de donner l'autorisation à la municipalité de procéder audit marquage.
- D'ACCÉPTER l'offre reçue au montant de 100 \$ suite à l'appel de propositions pour la disposition des boues à l'usine d'épuration des eaux usées.
- DE REMPLACER les cartes de crédit visa « approvisionnement » par Visa Affaires Advantage, d'en augmenter la limite à 2 000 \$ chacune et d'apporter un changement de signataire.
- D'APPROUVER ET D'ACCEPTER l'état financier 2013, portant la contribution municipale à 3 940 \$ au lieu de 3 914 \$.

La prochaine séance du Conseil

La prochaine séance du Conseil municipal de Massueville aura lieu **le lundi 3 novembre 2014 à la Sacristie**, située au 846, rue de l'Église à Massueville, à compter de 19h30.



On vous attend en grand nombre!!



AVIS DE MOTION

Projet de règlement no 444-14 établissant les taux de taxes et les tarifs 2015 de même que les conditions de leur perception

Monsieur le conseiller Richard Gauthier annonce qu'un projet de règlement no 444-14 établissant les taux de taxes et les tarifs 2015, de même que les conditions de leur perception, sera déposé à une séance ultérieure en vue de son adoption.



À TOUS LES CONTRIBUABLES AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2015

AVIS est par les présentes donné que selon l'article 148 du Code municipal du Québec, le Conseil de la municipalité de Massueville a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année (2015) en fixant le jour et l'heure du début de chacune comme suit :

| | |
|-----------------|------------------------|
| 12 janvier | 6 juillet (mardi) |
| 2 février | 10 août |
| 2 mars | 8 septembre (mardi) |
| 7 avril (mardi) | 5 octobre |
| 4 mai | 2 novembre |
| 1er juin | 7 décembre |

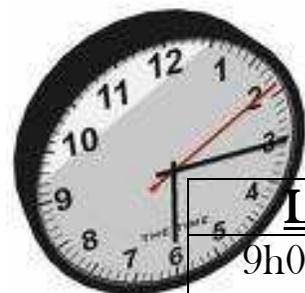
Les séances ordinaires du conseil municipal pour 2015, se tiendront le **lundi ou le mardi dans le cas d'un jour férié** et débuteront à 19h30.

Donné à Massueville le 8 octobre 2014

La directrice générale et secrétaire-trésorière,
France Saint-Pierre, g.m.a.



Heures d'ouverture du bureau municipal



| <u>Lundi</u> | <u>Mardi</u> | <u>Mercredi</u> | <u>Jeudi</u> |
|---------------|---------------|-----------------|---------------|
| 9h00 à 12h00 | 9h00 à 12h00 | 9h00 à 12h00 | 9h00 à 12h00 |
| 13h00 à 16h00 | 13h00 à 16h00 | 13h00 à 16h00 | 13h00 à 17h00 |

- **Lundi 13 octobre le bureau municipal sera fermé pour le congé de l'Action de grâces**

facebook



Nous vous invitons à vous joindre à notre groupe sur Facebook. Vous n'avez qu'à entrer « **Maire de Massueville** ». Si vous êtes résident de Massueville, vous pouvez me demander de joindre le groupe. Quelques fois par semaine, je donne de l'information sur ce que je fais, comme maire, dans la municipalité. Je tente l'expérience pour avoir la possibilité de vous joindre plus facilement. Si ça vous intéresse, ne vous gênez pas!



Sûreté du Québec : Poste de la MRC de Pierre-De Saurel

Pour joindre la Sûreté du Québec

En cas d'urgence : 911

Cellulaire : *4141

Signaler un crime ou transmettre des renseignements sur des personnes disparues, des objets volés, des criminels : **INFO-CRIME 1 800 711-1800**

Information générale :

Poste de la MRC de Pierre-De Saurel

1805, boulevard Saint-Louis

Sorel-Tracy (Québec) J3R 5A2

Tél.: 450 743.7947

Télec.: 450 743.9107

info@surete.qc.ca

www.surete.qc.ca



Saviez-vous que....

Collectes domestiques à toutes les semaines. La collecte sélective se fait à toutes les 2 semaines. À compter du 15 octobre les collectes domestiques se feront à toutes les 2 semaines.

Déposez simultanément avant 6 h vos bacs vert et bleu.



Collectes sélectives

(bac bleu) et des ordures (bac vert)



| MERCREDIS | |
|------------------------------|------------------|
| Collecte sélective | |
| 1 ^{er} octobre 2014 | 12 novembre 2014 |
| 15 octobre 2014 | 26 novembre 2014 |
| 29 octobre 2014 | |

Prochaines collectes des encombrants : le 8 octobre et le 5 novembre 2014.

Pour plus de détails, visitez notre site Web au www.massueville.net

| Collectes de branches | Collecte de feuilles et gazon |
|-----------------------|-------------------------------|
| 22 octobre 2014 | 15 et 29 octobre 2014 |
| | 12 et 19 novembre 2014 |



Toutes les personnes qui désirent se départir de leurs ampoules fluocompactes peuvent les apporter au bureau Municipal de Massueville.



Récupération des piles

Soucieuse de protéger l'environnement, la Municipalité invite les citoyens à récupérer les piles. Venez les déposer au bureau municipal durant les heures d'ouverture.



Détecteur de fumée

Les détecteurs de fumée hors d'usage doivent être jetés dans le bac de recyclage bleu lors des collectes régulières des matières résiduelles.



Permis de construction et de rénovation

Pour rencontrer monsieur Xavier Rajotte, inspecteur en bâtiment, vous devez prendre rendez-vous à la mairie au 450 788-3439.

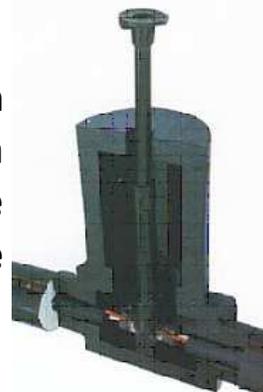
Monsieur Xavier Rajotte est disponible tous les mardis matin de 9h00 à 12h00.



La Municipalité de Massueville tient à vous informer que tout travail de rénovation ou de construction nécessite l'obtention d'un permis de réparation (pour les rénovations, toitures, etc.) ou d'un permis de construction (agrandissement, remise, garage, etc.) avant la réalisation des travaux projetés. Veuillez-vous présenter au bureau municipal ou téléphoner à la Municipalité pendant les heures d'ouverture pour l'obtention du permis.

IMPORTANT

Tout citoyen qui désire procéder à la fermeture de l'eau à la maison ou à tout autre emplacement doit faire la demande auprès de la Municipalité afin que notre inspecteur municipal ou un employé de la régie d'aqueduc procède à la fermeture de la boîte de service (bonhomme).



OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MASSUEVILLE

245, rue St-Louis, c.p. 59, Massueville, J0G 1K0, Tél. : 450-788-2403, fax : 450-788-2403,
courriel : omh@cablemonteregie.com

Avis aux personnes intéressées

Un appartement de 3 1/2 est actuellement libre à l'office municipal d'habitation de Massueville.

Les personnes de 50 ans et plus intéressées doivent téléphoner au 450-788-2403 pour informations.

Lise Poirier Godin, Directrice



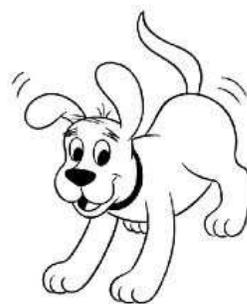
Tuer ou blesser des animaux

L'article 445.1 du [Code criminel](#)

445. (1) Commet une infraction quiconque volontairement et sans excuse légitime, selon le cas :

a) tue, mutile, blesse, **EMPOISONNE** ou estropie des chiens, chats, oiseaux ou animaux qui ne sont pas des bestiaux et qui sont gardés pour une fin légitime;

b) **place du poison** de telle manière qu'il puisse être facilement consommé par des chiens, oiseaux ou animaux qui ne sont pas des bestiaux et qui sont gardés pour une fin légitime.

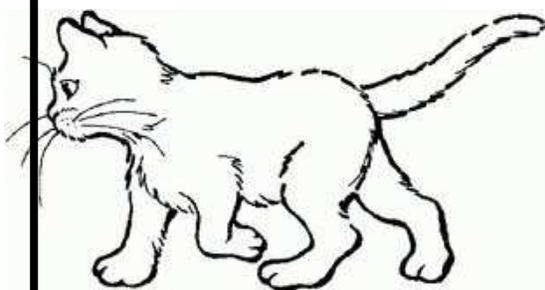


Peine

(2) Quiconque commet l'infraction visée au paragraphe (1) est coupable :

a) soit d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximal de cinq ans;

b) soit d'une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire et passible d'une amende maximale de dix mille dollars et d'un emprisonnement maximal de dix-huit mois, ou de l'une de ces peines.



PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX

Le propriétaire ou le gardien d'un chien est tenu de ramasser immédiatement, et en tout temps, les matières fécales produites par l'animal. De plus, il doit s'assurer d'avoir en sa possession, lors de ses promenades quotidiennes, les moyens appropriés (ex. sac à déchets) pour enlever et disposer des matières fécales.

Ramasser les matières fécales de son animal :

- C'est faire preuve d'un comportement responsable puisque cela permet d'éviter que les enfants soient exposés à des infections bactériennes.
- C'est contribuer à la préservation d'un environnement propre.
- C'est poser un geste qui ne peut qu'améliorer l'opinion publique quant à la propreté de la Ville mais également à l'endroit de ces bêtes et de leurs propriétaires.



Nous vous remercions de votre collaboration et désirons vous rappeler que pour des questions sur les animaux errants, vous pouvez contacter Sécurité canine provinciale au numéro de téléphone suivant : 819 221-2033 en laissant un message détaillé sur la boîte vocale.

Pour une urgence les samedis et dimanches, contactez la Sûreté du Québec.



Les citoyens de Massueville et de Saint-Aimé sont invités à venir déposer leurs contenants de peinture et les résidus domestiques dangereux (RDD) au garage municipal de Massueville, situé au 378 rue Bonsecours à Massueville :

Le samedi 18 octobre 2014 de 9h00 à 12h00.



Produits acceptés :

Peintures vendues:

- soit dans les commerces de détail (contenants de 100 ml et plus);
- soit dans les commerces de gros (contenants de moins de 170 litres pour fin architecturale seulement) :

Liste, non exhaustive, des catégories de peinture visées :

- apprêts et peintures (latex, alkyde, email ou autre) ;
- peintures à métal ou antirouille, peinture aluminium, teintures, et vernis ;
- laques ;
- produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellant acrylique pour entrées d'autos) ;
- peintures de signalisation (celles disponibles dans des commerces de détails).

Produits non acceptés :

Peintures conçues pour usage artistique

▪ Apprêts et peinture

Pour usage industriel :

- utilisés à l'intérieur d'un processus de fabrication ou dans des usines;
- à séchage rapide et à 1 ou 2 composantes, utilisés à l'intérieur d'un processus de fabrication, dans des usines, ou pour peindre des véhicules, en usine ou dans des ateliers de peinture (garages, carrossiers, concessionnaires de véhicules, etc.);
- contenant de pesticides;
- anti-salissure;
- Peintures de signalisation (achetées dans des commerces de gros);
- Solvants et diluants ;
- Adhésifs ;
- Goudrons et scellants à base de goudron;
- Stucco.



RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Programme de récupération des résidus domestiques dangereux (RDD) de la MRC du Bas-Richelieu

Exemples de résidus domestiques dangereux à la maison

| Endroit | Produits dangereux | Corrosif ¹ | Inflammable ² | Toxique ³ | Explosif ⁴ |
|---------------------|--------------------------------------|-----------------------|--------------------------|----------------------|-----------------------|
| Cuisine | Ammoniaque | ✓ | | ✓ | |
| | Cire à meubles | | ✓ | | |
| | Nettoyants à four | ✓ | | | |
| | Nettoyants pour métaux | ✓ | | ✓ | |
| | Poudre à récurer | ✓ | | ✓ | |
| Salle de bain | Alcool à friction | | ✓ | ✓ | |
| | Colorants capillaires | ✓ | | ✓ | |
| | Dissolvants de vernis à ongles | ✓ | ✓ | ✓ | |
| | Fixatifs | ✓ | | ✓ | |
| | Médicaments | | | ✓ | |
| | Nettoyants de toilettes | ✓ | | ✓ | |
| | Vernis à ongles | | ✓ | ✓ | |
| Salle de lavage | Adoucissants | ✓ | | | |
| | Cirage | | | ✓ | |
| | Détachants- détersifs | ✓ | | | |
| | Eau de javel | ✓ | | ✓ | |
| Sous-sol et placard | Colle à base de solvant | | ✓ | ✓ | |
| | Décapants | ✓ | | ✓ | |
| | Munitions | | ✓ | | ✓ |
| | Peintures à l'alkyde | ✓ | ✓ | | |
| | Peintures au latex | ✓ | | | |
| | Préservatifs pour le bois | | | ✓ | |
| | Piles ⁵ | | | ✓ | |
| | Solvants | ✓ | ✓ | ✓ | |
| Vernis | ✓ | ✓ | ✓ | | |
| Garage ou remise | Acide muriatique | ✓ | | | |
| | Aérosols | | ✓ | | ✓ |
| | Antigel | | ✓ | ✓ | |
| | Batteries d'automobiles ⁶ | ✓ | ✓ | ✓ | |
| | Bonbonnes de propane ⁷ | | | | ✓ |
| | Engrais chimiques | | | ✓ | |
| | Pesticides | ✓ | | ✓ | |
| | Huiles et filtres usagés | | ✓ | ✓ | |



SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF RURAL DISPONIBLE DANS VOTRE MUNICIPALITÉ



Transport du lundi au samedi, de 7 h à 23 h 30 et le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 23 h 30

Tarifs de 3 à 6 \$ par déplacement, selon la destination (plus de 25 points de chute sur le territoire de la MRC)

Réservation obligatoire la veille du départ avant midi

SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ
ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA



Pour plus d'information :

WWW.MRCPIERREDESAUREL.COM/TRANSPORTMRC

450 746-7827

1 855 751-7827



| | |
|--------------------------|--|
| Massueville | <ul style="list-style-type: none"> • Dépanneur S.G. Bardier - 948, rue Royale |
| Saint-Aimé | <ul style="list-style-type: none"> • Dépanneur S.G. Bardier - 948, rue Royale (Massueville) • Caisse populaire Desjardins - 246, rue Bonsecours (Massueville) |
| Saint-David | <ul style="list-style-type: none"> • Marché Soleil - 24, rue Principale |
| Sainte-Anne-de-Sorel | <ul style="list-style-type: none"> • Église - 580, chemin du Chenal-du-Moine • Mairie - 1685, chemin du Chenal-du-Moine |
| Sainte-Victoire-de-Sorel | <ul style="list-style-type: none"> • Marché Extra - 324, montée Sainte-Victoire • Caisse populaire Desjardins - 1566, chemin des Patriotes |
| Saint-Gérard-Majella | <ul style="list-style-type: none"> • Hôtel de ville - 435, rang Saint-Antoine |
| Saint-Ours | <ul style="list-style-type: none"> • Épicerie Arpin & Fils Inc - 2471, rue de l'Immaculée-Conception |
| Saint-Robert | <ul style="list-style-type: none"> • Épicerie St-Robert - 664, chemin Saint-Robert • Caisse populaire Desjardins - 4101, route Marie-Victorin |
| Saint-Roch-de-Richelieu | <ul style="list-style-type: none"> • Centre communautaire Chapdelaine - 878, rue Saint-Pierre • Dépanneur Chez Marie-Ann - 515, rue Principale |
| Yamaska | <ul style="list-style-type: none"> • Église - 141, rue Principale • Marché Sélection (Pédro T) - 174, rue Mgr-Parenteau • Marché Richelieu - 5, rue Mgr-Parenteau |
| Sorel-Tracy | <ul style="list-style-type: none"> • Centre hospitalier Hôtel-Dieu - 400, av. de l'Hôtel-Dieu (Sorel) • Terminus CIT - 250, boul. Poliquin (Sorel) • Les Promenades de Sorel - 450, boul. Poliquin (Sorel) • Super C - 250, boul. Fiset (Sorel) • Centre-ville, parc Royal - 89, rue du Prince (Sorel) • Cégep de Sorel-Tracy - 3000, boul. de Tracy (Tracy) • Métro Plus Tracy - 7000, av. de la Plaza (Tracy) • Cinéma St-Laurent - 8333, boul. Industriel (Tracy) |
| Saint-Joseph-de-Sorel | <ul style="list-style-type: none"> • Halte Soleil - 404, rue Filiatrault |



Il est possible de faire d'autres arrêts que ceux indiqués ci-dessous, si le véhicule circule près de votre lieu d'embarquement ou de débarquement



Nouvelle réglementation dans la gestion des matières résiduelles

Sorel-Tracy, le 2 octobre 2014 – Les élus de la MRC de Pierre-De Saurel ont procédé à l'adoption d'un nouveau règlement relatif à la gestion des matières résiduelles, lors de la dernière séance publique, le 10 septembre dernier.

Ce règlement, qui est effectif dès maintenant, sera un outil qui permettra à la MRC d'atteindre ses objectifs en développement durable de manière générale, et plus particulièrement dans la gestion des matières résiduelles. Il s'agit, ultimement, d'un outil de responsabilisation envers les citoyens qui ne se conforment pas aux bons principes de la gestion des matières résiduelles.

En moyenne, ce sont 19 000 tonnes de matières qui sont enfouies chaque année pour le territoire de la MRC. Pour chaque tonne enfouie, la MRC doit payer une redevance gouvernementale de 21.30 \$. C'est donc une taxe supplémentaire de près de 400 000 \$ que la MRC défraie chaque année pour enfouir ces matières, et ce, sans compter les coûts reliés à la collecte, au transport et à l'élimination, qui s'élèvent à plus de 2M \$.

Présentement, sur le territoire de la MRC, il y a plus de 130 immeubles à logements, représentant quelques 1700 unités d'occupation, où les occupants ne recyclent pas ou recyclent peu, en raison de l'absence ou de l'insuffisance de contenants (bacs ou conteneurs) mis à leur disposition. Cette situation fait en sorte que la MRC doit payer une redevance à l'élimination, et est privée de la compensation de la collecte sélective.

En effet, un facteur de performance est associé au recyclage : plus une MRC recycle, plus elle reçoit des redevances financières. D'où l'avantage du tri à la source des matières résiduelles par les citoyens. Sur le territoire, il y a seulement 60% des matières recyclables qui sont dirigées dans le bac bleu. Il y a encore beaucoup à faire et la MRC espère donc améliorer ce pourcentage grâce à l'application de la réglementation.

Il est important de mentionner que la MRC a tenté une approche avec les propriétaires de multilogements en début d'année, mais qu'il y a peu de collaboration. Pour cette raison, la MRC a décidé de se donner les moyens d'agir afin de permettre à tous les citoyens du territoire de participer au tri des matières. De plus, la MRC offre déjà des mesures pour favoriser le recyclage, comme la non-limitation du nombre de bacs bleus, et la possibilité de mettre des sacs transparents contenant des matières recyclables à côté du bac bleu en bordure de rue, le jour de la collecte.

Le règlement en bref

Le tri à la source des matières résiduelles est obligatoire. Chaque catégorie de matière doit être mise dans le contenant adéquat. Il est interdit de mettre une matière dans un contenant autre que le contenant dédié à cette matière. Le cas échéant, un billet de courtoisie sera émis par la MRC afin d'aviser l'occupant de cette situation. Après deux billets de courtoisie adressés aux occupants d'une même unité d'occupation pour défaut de tri à la source des matières, les contenants où des matières non admissibles sont constatées ne seront pas vidés.

Les propriétaires d'immeubles doivent doter leurs propriétés de contenants (bacs ou conteneurs) en quantité suffisante, et ce, pour chaque catégorie de matières. Un service d'accompagnement des



propriétaires sera offert par la MRC sur le choix des contenants, leurs nombres et leurs emplacements. L'annexe 1 du règlement précise d'ailleurs une série d'actions qui seront posées pour les immeubles ne disposant pas d'un nombre minimal de contenants pour les matières recyclables. Au terme d'un certain délai, des amendes par collecte pourraient être imposées aux propriétaires ne s'étant toujours pas conformés.

Des constats d'infraction pourront aussi, dorénavant, être délivrés par la MRC. Le responsable de l'application du règlement est autorisé à visiter à toute heure raisonnable toute propriété située sur le territoire de la MRC. Tout propriétaire, locataire ou occupant d'une propriété doit lui permettre l'accès à sa propriété et/ou à ses contenants. Toute personne qui refuse l'accès à sa propriété et/ou à ses contenants ou tente de le faire, injurie ou incommode le responsable commet une infraction.

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions du règlement commet une infraction et est passible :

- Pour une première infraction
 - D'une amende minimale de 200 \$ et maximale de 1 000 \$, si le contrevenant est une personne physique;
 - D'une amende minimale de 400 \$ et maximale de 2 000 \$, si le contrevenant est une personne morale;

- Pour une récidive
 - D'une amende minimale de 400 \$ et maximale de 2 000 \$, si le contrevenant est une personne physique;
 - D'une amende minimale de 800 \$ et maximale de 4 000 \$, si le contrevenant est une personne morale;

Il est important de souligner que la MRC privilégiera une approche ultime de sensibilisation auprès des propriétaires d'immeubles à logements. En effet, le règlement prévoit une phase d'adhésion volontaire comprenant plusieurs volets (annexe 1). Ce règlement constitue donc un outil pour inciter ou convaincre ces propriétaires à fournir à leurs locataires les moyens de contribuer à l'amélioration du taux de récupération des matières recyclables sur le territoire de la MRC.

Source : Josée-Ann Bergeron
Coordonnatrice aux communications
MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703 poste 227
jabergeron@pierredesaurel.com

Info : Mohamed Aliouane
Coordonnateur à la gestion des matières résiduelles
MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703 poste 237
maliouane@pierredesaurel.com





Sûreté du Québec

MRC de Pierre-De Saurel

Chronique policière **Octobre 2014**



Retour des autobus scolaires

Les transporteurs scolaires, leurs conducteurs et leurs conductrices ne sauraient à eux seuls garantir la sécurité des écoliers transportés. La collaboration des usagers de la route est essentielle pour conserver un bilan exceptionnel de sécurité.

Il faut bien connaître et respecter la signalisation routière et plus particulièrement dans les zones à risques, comme :

- le signal avancé d'arrêt d'autobus d'écoliers;
- le présignal des zones scolaires ou de passage pour écoliers;
- le début d'une zone scolaire;
- la présence d'un passage pour écolier.

Pour valider vos connaissances, consultez le site Web de la Société de l'assurance automobile du Québec

C'est jaune... préparez-vous à arrêter

Les usagers de la route doivent également savoir que les conducteurs d'autobus scolaires doivent signaler à l'avance leur intention d'immobiliser leur véhicule pour faire monter ou descendre des écoliers. Cette mesure a pour but de ralentir la circulation devant et derrière les autobus scolaires afin d'éviter les manœuvres brusques de freinage ou d'accélération.

Deux étapes à retenir :

- Préparez-vous à arrêter lorsque l'autobus scolaire active ses quatre feux jaunes d'avertissement alternatifs ou, à défaut, ses feux de détresse.
- Arrêtez complètement votre véhicule à plus de cinq mètres de l'autobus lorsque l'autobus scolaire active ses feux rouges intermittents et son panneau d'arrêt.

Rappelez-vous que

- dépasser ou croiser un autobus scolaire dont les feux rouges intermittents clignotent vous expose à une amende variant entre 200\$ et 300\$ et à 9 points d'inaptitude;

cet arrêt n'est pas obligatoire au croisement d'un autobus scolaire lorsque la chaussée est séparée par un terre-plein.

Source : site internet de ATEQ

LUCIE POIRIER

Responsable des relations avec la communauté

Sûreté du Québec-MRC de Pierre-De Saurel

450-743-7947 poste 111

lucie.poirier@surete.qc.ca





COMMUNIQUÉ

Notre engagement, votre sécurité!

24 septembre 2014

Objet : Nouveau programme Cisaille 2.0 – En toute saison, signalez les productions!

Dans le cadre de l'implantation du nouveau programme Cisaille 2.0, les policiers de la MRC de Pierre-De Saurel invitent la population à leur signaler tout événement ou signe qui pourrait indiquer la présence d'une production de cannabis, qu'elle soit extérieure ou intérieure.

En 2014, la Sûreté du Québec a procédé à une révision complète du programme Cisaille dans le but d'assurer la sécurité des citoyens et de freiner l'expansion de la production et du trafic de cannabis au Québec.

Le programme, qui porte maintenant le nom de Cisaille 2.0, est déployé toute l'année et les interventions sont intensifiées vers les productions intérieures, sans toutefois s'y limiter puisque la lutte contre les productions extérieures se poursuivra.

Ce programme prévoit un volet axé sur la prévention pour contrer la banalisation des activités liées au cannabis, l'établissement de partenariats avec des organisations oeuvrant dans différents secteurs d'activités ainsi que des mesures visant la récupération des actifs criminels.

Les policiers ont besoin de votre aide dans la lutte contre les productions de cannabis. Il est important de signaler toutes productions de cannabis. Vous pouvez effectuer votre signalement en communiquant avec votre poste de police local ou en contactant la Centrale de l'information criminelle, au 1 800 659-4264.

Rappelons que toutes les activités liées au cannabis contreviennent au Code criminel, que ce soit le trafic, la possession ou la production. Pour plus d'information sur le programme, nous vous invitons à consulter la section Cisaille 2.0 du site web de la Sûreté du Québec.

Ingrid Asselin, sergente
Joyce Kemp, sergente
Unité des affaires publiques
Sûreté du Québec
District de la Montérégie
450 641-7549



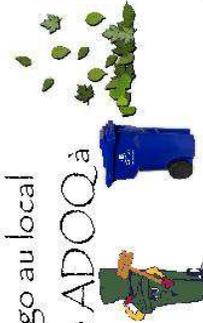


Octobre 2014



| DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|--|------------------------------|------------------|---|-----------------------------|---|--|
| | | | 1-  | 2- Clinique de prélèvements | 3- | 4- |
| 5- Messe à 9h00 | 6- Séance du conseil à 19h30 | 7- Messe à 8h30 | 8- Bingo au local du Club FADOQ à 19h00   | 9- | 10- | 11- |
| 12- Fête des récoltes  | 13- | 14- Messe à 8h30 | 15- Activités et souper au local du club FADOQ    | 16- | 17- | 18- Collecte des RDD de 9h00 à 12h00  |
| 19- Messe à 9h00 | 20- | 21- Messe à 8h30 | 22- Collecte de branches  | 23- | 24- | 25- |
| 26- Tournoi de whist – local du club FADOQ | 27- | 28- Messe à 8h30 | 29-    | 30- | 31-  | |

Novembre 2014

| DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|-----------------------------------|------------------------------|------------------|---|---|----------|--------|
| 2- Messe pour les défunts à 10h30 | 3- Séance du conseil à 19h30 | 4- Messe à 8h30 | 5-  | 6- Clinique de prélèvements  | 7- | 8- |
| 9- Spectacle « La Famille Huard » | 10- | 11- Messe à 8h30 | 12- Bingo au local du Club ADOQ à 19h00  | 13- | 14- | 15- |
| 16- Messe à 9h00 à la | 17- | 18- Messe à 8h30 | 19- Activités et messe à 13h00 Cartes, pétanques et souper au local du Club FADOQ à partir de 13h00  | 20- | 21- | 22- |
| 23- | 24- | 25- Messe à 8h30 | 26-  | 27- | 28- | 29- |
| 30- Messe à 9h00 | 31- | | | | | |



IMPORTANT | IMPORTANT | IMPORTANT

La Coop de solidarité santé Jean-Jacques Falardeau reprend ses activités!

La Coop de solidarité santé Jean-Jacques-Falardeau entend s'assurer que les gens continuent à recevoir le service auquel ils sont habitués. Mais elle ne pourra plus l'offrir gratuitement aux non-membres parce que le CSSS de Pierre-De Saurel ne défraie plus les coûts des prélèvements.

Pour les membres de la Coop : Gratuit Pour les non-membres : 20 \$ par visite

NOUVEAU! | NOUVEAU! | NOUVEAU!

Il est maintenant possible pour les non-membres de prendre un rendez-vous chaque semaine pour les prélèvements le mercredi à Massueville.

Informations importantes pour les rendez-vous :

- Afin que l'infirmière accepte de faire vos prélèvements, la prescription doit être reçue à la clinique **48 heures avant la date prévue.**
- Télécopier votre prescription au numéro suivant : **450 788-2269**

OU

- Déposer votre prescription dans la boîte aux lettres sécurisées à cet effet au **846, rue de l'Église, Massueville (stationnement à l'arrière du presbytère)**
- **Important :** On doit obligatoirement trouver sur votre prescription : **Votre nom, votre numéro de téléphone et votre adresse, votre numéro de dossier à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel (carte rouge) ou votre numéro d'assurance maladie (carte RAMQ)**
- Vous devez également nous informer de la date de votre visite et le nom de la **municipalité où vous recevrez le service.**
- Prenez soin d'être à jeun de nourriture et de **TOUTES** boissons alcoolisées (le cas échéant et dans les délais prescrits)

Lieu de rendez-vous des prélèvements :

MASSUEVILLE/ST-AIMÉ : Coop de Massueville - 846, rue de l'Église Massueville – les mercredis à partir de 7h

MASSUEVILLE/ST-AIMÉ : Coop de Massueville - 846, rue de l'Église Massueville – le 1^{er} jeudi du mois à partir de 8h

| <u>SEPTEMBRE</u> | <u>OCTOBRE</u> | <u>NOVEMBRE</u> | <u>DÉCEMBRE</u> |
|------------------|----------------|-----------------|-----------------|
| FERMÉ | 2 | 6 | 4 |

YAMASKA : Salle Léo Théroux Yamaska - 45, rue Cardin Yamaska – le 2^e jeudi du mois à partir de 8h

| <u>SEPTEMBRE</u> | <u>OCTOBRE</u> | <u>NOVEMBRE</u> | <u>DÉCEMBRE</u> |
|------------------|----------------|-----------------|-----------------|
| 11 | 9 | 13 | 11 |

ST-DAVID : Hôtel de Ville - 16, rue St-Charles St-David – le 3^e jeudi du mois à partir de 8h

| <u>SEPTEMBRE</u> | <u>OCTOBRE</u> | <u>NOVEMBRE</u> | <u>DÉCEMBRE</u> |
|------------------|----------------|-----------------|-----------------|
| 18 | 16 | 20 | 18 |



Le dimanche 12 octobre, sous la Halle du Carré Royal à Massueville

La coop solidarité santé Jean-Jacques Falardeau sera présente à la Fête des récoltes.

Venez nous rencontrer et jaser avec nous !

Massueville, le 18 septembre – L'équipe de la Coop de solidarité santé Jean-Jacques Falardeau invite la population de Massueville, Saint-Aimé, Saint-David, Saint-Louis, Saint-Hugues, Saint-Marcel, Saint-Robert, Sainte-Victoire et Yamaska à les rencontrer à leur kiosque lors de la « Fête des récoltes ». Les activités se tiendront sous la Halle du Carré Royal à Massueville de 10 h à 15 h, le dimanche 12 octobre.

« Des informations qui visent à sensibiliser les gens sur plusieurs aspects de leur santé seront disponibles. Il y en a pour toute la famille et pour toutes les générations » a indiqué Raymond Arel, le président.

Plusieurs membres du conseil d'administration seront présents et l'infirmière de la Coop de santé procédera au dépistage de l'hypertension et de diabète, par la prise de tension artérielle et de test de glycémie pour tous ceux et celles qui le désirent.

Source : Ève-Mary Thai Thi Lac, agente de développement local de Massueville

881, rue Royale
Massueville (Québec) J0G 1K0
Téléphone : 450- 788-2957

em.thai@pierredesaurel.com



Calendrier des activités du Cercle de Fermières de St-Aimé et Massueville - 2014

| 9 OCTOBRE | 13 NOVEMBRE | 11 DÉCEMBRE |
|--|---|---|
| De 7h00 à 7h30 : Bibliothèque de Massueville – Sujet goût à la lecture Retour au local suivi de l'assemblée : café, collation | 7h00 : Conférencière Sylvie Villiard – sujet : chocolaterie et sucre d'orge. Chocolat pour diabétique (idée cadeau) | Souper de Noël des membres. Lieu à déterminer |

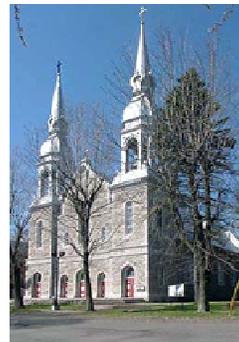


Bienvenue à tous!
Pour informations : Pierrette Bélisle au 450-788-2238.



Fabrique de la paroisse de Saint-Aimé

846, rue de l'église
Massueville (Qc) J0G 1K0
Téléphone 450 788-2203 Télécopieur 450 788-3090
Courriel : fabstaim@hotmai.ca



Horaire des messes : Octobre : les 5 et 19 octobre à 9H00

**Novembre : 2 novembre à 10h30 et 16 et 30
novembre à 9h00**

Messe tous les **mardis** à la sacristie à 8h30.

Spectacle bénéfique

DE LA FABRIQUE DE SAINT-AIMÉ



Pour le chauffage de cet édifice patrimonial

*La
Famille
Huard
Vedette de l'émission
Un air de
Famille*

*Le spectacle aura lieu
à l'Église de Saint-Aimé
le dimanche 9 novembre 2014 à 14h*

BILLET RÉGULIER : 20\$

BILLET VIP : 30\$

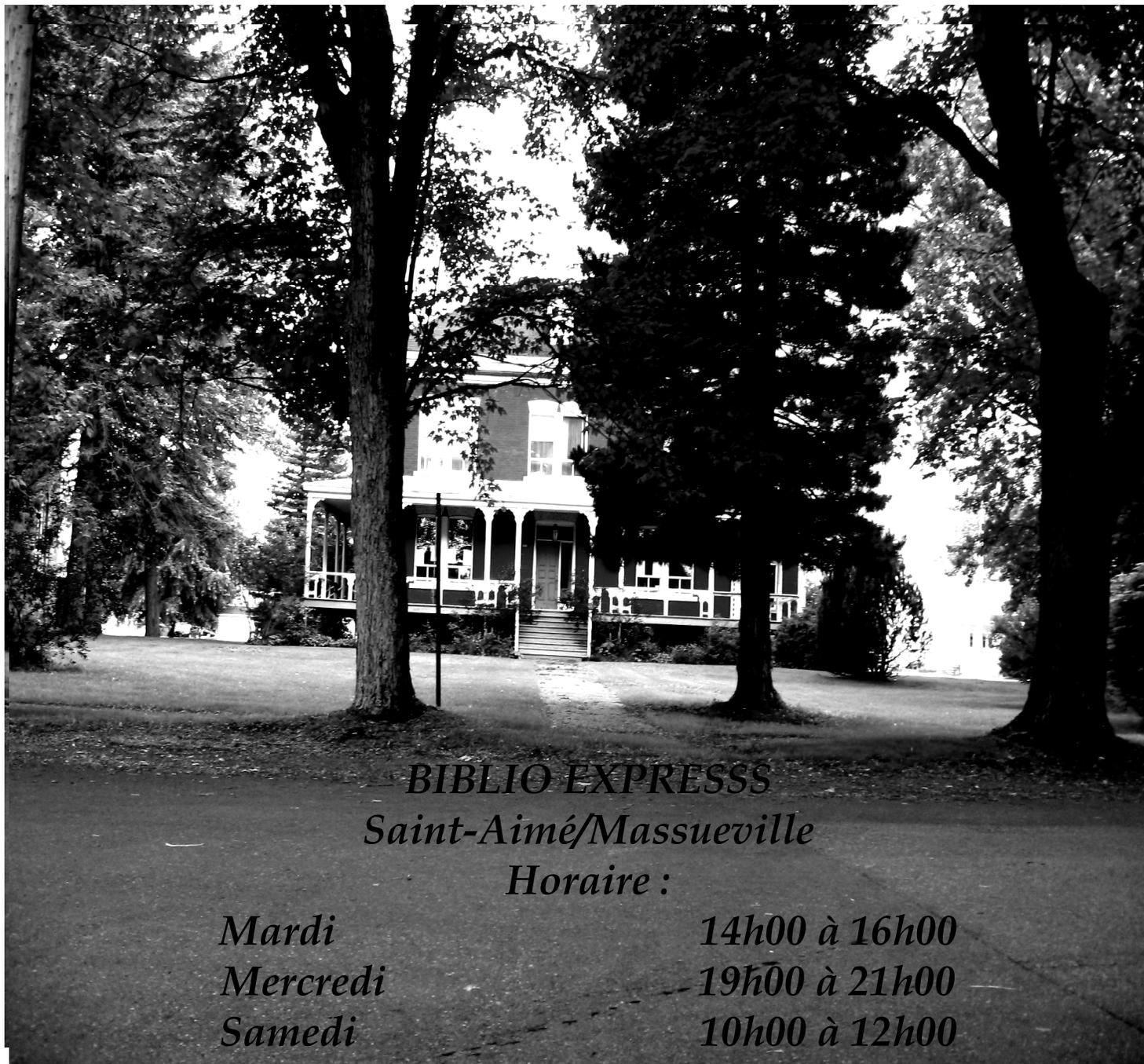
Les billets sont en vente auprès de :

Thérèse Chouinard : 450 788-2285

Pierrette Bélisle : 450 788-2238

Luc Nadeau : 450 880-0428





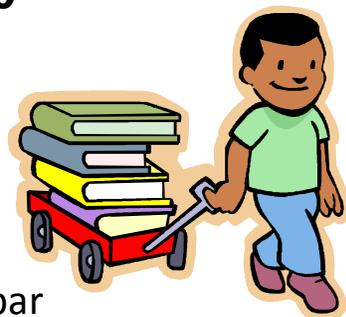
BIBLIO EXPRESSS
Saint-Aimé/Massueville
Horaire :

| | |
|-----------------|----------------------|
| <i>Mardi</i> | <i>14h00 à 16h00</i> |
| <i>Mercredi</i> | <i>19h00 à 21h00</i> |
| <i>Samedi</i> | <i>10h00 à 12h00</i> |

Téléphone de la bibliothèque: 450 788-3120

Avis de recherche: nouveaux bénévoles

Vous aimez la lecture, vous appréciez l'environnement tranquille de la bibliothèque et vous avez envie de rencontrer d'autres lecteurs passionnés ? Alors n'hésitez pas et joignez-vous à notre équipe de bénévoles. Il vous suffit de disposer de quelques heures par mois. Des responsabilités diversifiées vous attendent, selon vos aptitudes, votre horaire et vos envies.



Des personnes-ressources vous accompagnent tout au long de votre apprentissage. Pour plus de détails, contactez Claire Montplaisir au 450 788-3120.

Site Web de la bibliothèque

Le site Web de la bibliothèque est :
<http://www.reseaubibliodubebec.qc.ca>.

Dans la colonne de droite, vous pourrez lire les nouvelles de votre bibliothèque, mais aussi celles du réseau auquel nous sommes affiliés. Vous aurez l'occasion de lire des critiques complètes de livres. C'est donc un rendez-vous sur notre site Internet.





COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Une nouvelle zone multisports pour Saint-Aimé et Massueville

Saint-Aimé, le 25 septembre 2014 - C'est avec la volonté de maintenir et de bonifier l'offre de loisirs en place que la municipalité de Saint-Aimé a procédé à la réfection de la patinoire des loisirs afin d'en faire une zone multisports municipale, accessible à l'ensemble des citoyens.

Inaugurée officiellement le 24 septembre, la nouvelle zone multisports permettra la poursuite, et même le développement, des joutes de hockey et de snout intermunicipales. De plus, l'ajout de paniers de basketball favorisera une plus grande utilisation de la zone aux sportifs.

La zone multisports est un service municipal important pour la communauté, un lieu privilégié pour favoriser l'activité sportive et promouvoir l'établissement de liens sociaux entre les citoyens de Saint-Aimé et de Massueville, ainsi que des municipalités adjacentes. Pour Saint-Aimé, il s'agit d'un service indispensable à offrir à la population, c'est pourquoi la municipalité est fière de maintenir l'accès à une zone sportive municipale à ses citoyens.

Ce projet, soumis à une consultation citoyenne le 29 janvier dernier, a reçu l'appui des citoyens. La municipalité de Saint-Aimé a donc utilisé le montant de 73 527 \$ provenant de l'enveloppe locale du Pacte rural de la MRC de Pierre-De Saurel pour la réalisation des travaux. Mais l'aménagement de la zone, au coût approximatif de 125 000 \$, n'aurait pu être possible sans l'aide financière de plus d'une vingtaine de partenaires issus de la communauté.

À ce titre, la municipalité de Saint-Aimé remercie chaleureusement la Caisse Desjardins Centre Bas-Richelieu, Viande Richelieu, la Commission scolaire Sorel-Tracy, la ferme Denis Benoit & fils, Haribec, Éline Zakaïb, Louis Plamondon, Provost Excavation, la Coop Covilac, la ferme Libert et Cartier, Emmanuel Gagnon, Yvon Brouillard, Excavation Jules Daigle, les entreprises Ange-Aimé Boisselle, le Salon Suzette, les Couvre-planchers Alain Morin, Maurice Desrosiers, Claude Giroux & Diane Fontaine, la ferme G. Brouillard & fils, France St-Pierre, et Julie L'Homme.

Source : Josée-Ann Bergeron (selon l'entente de services établie entre la MRC et les municipalités)
Coordonnatrice aux communications
MRC de Pierre-De Saurel | 450 743-2703 poste 227
jabergeron@pierredesaurel.com

Pour information : Marie-Soleil Gaudreau, agente de développement en loisir
Municipalité de Saint-Aimé | 450 788-2737
loisiraimaloma@hotmail.ca



Activités du club FADOQ – 2014

| Octobre | Novembre | Décembre |
|--|--|--|
| <p>8 octobre Bingo au local du club à 19h00</p> <p>15 octobre Activités à 13h00 et souper au club</p> <p>26 octobre Tournoi de whist à 13h00 au local</p> | <p>12 novembre Bingo au local du club à 19h00</p> <p>19 novembre Activités et messe à 13h00 et souper au local du club</p> | <p>5 décembre Souper des fêtes</p> <p>10 décembre Bingo au local du club à 19h00</p> |
| <p>Informations : Pierrette Champagne Tél : 450 788-2576</p> | | |
| <p>N.B. : Tous les mercredi à 13h00 : cartes et pétanques</p> | | |



région
Richelieu-Yamaska
Club Massueville-Saint-Aimé

Calendrier des activités des municipalités de St-Louis, St-Marcel, St-Aimé et Massueville - 2014

| OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE |
|--|---|--|
| <p>St-Aimé/ Massueville Fête des Récoltes Offre d'emploi pour la surveillance de la patinoire</p> | <p>St-Marcel et St-Louis Inscription au dépouillement de l'arbre de Noël</p> | <p>St-Marcel et St-Louis Dépouillement de l'arbre de Noël St-Marcel Inscription au Zumba St-Aimé/ Massueville Inscription gymnastique douce</p> |

Veillez consulter votre journal municipal afin d'avoir les dates précises des événements. Pour de plus amples informations ou pour suggérer des activités, n'hésitez pas à contacter Marie-Soleil Gaudreau, agente en loisir pour les municipalités de St-Louis, St-Marcel, St-Aimé et Massueville au 450 788-2215.





NOUVEAU

LIGUE DE HOCKEY MINEUR NON FÉDÉRÉ

| | | |
|----------------------|-----------|----------|
| INITIATION AU HOCKEY | 4 À 7 ANS | \$140.00 |
| NOVICE | 8-9 ANS | \$160.00 |
| ATOME | 10-11 ANS | \$190.00 |
| PEEWEE | 12-13 ANS | \$190.00 |
| BANTAM | 14-16 ANS | \$190.00 |

1 PARTIE /SEMAINE : DIMANCHE

DURÉE : 20 SEMAINES

LIEU : CENTRE SPORTIF ST-ROBERT

INSCRIPTIONS : 5-12-19 OCTOBRE 2014

DE 13H00 À 15H00 AU CENTRE SPORTIF ST-ROBERT

PROFITEZ DE L'OCCASSION POUR VISITER NOS INSTALLATIONS

ET ESSAYER NOTRE PATINOIRE

DÉBUT DE LA SAISON : 2 NOVEMBRE 2014

POUR PLUS D'INFORMATIONS

CARL : 514-815-3381

Vous avez 50 ans et plus et désirez investir dans votre santé ? Venez essayer les cours de gymnastique douce !!!

Vous pouvez venir essayer gratuitement et exceptionnellement sans inscription les mercredis 3 et 10 décembre la gymnastique douce au gymnase de l'école Christ-Roi à Massueville de 19h00 à 20h30.

Ces cours sont offerts gratuitement par les centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes de Sorel-Tracy.

Nous aimerions attirer des gens de 50 ans et plus des alentours qui voudraient venir pratiquer la gymnastique douce tous les mercredis de 19h00 à 20h30 à partir de 7 janvier et ce, jusqu'au 29 avril 2015.

Les inscriptions pour la prochaine session se feront dans la semaine du 15 décembre par téléphone.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Mme Pierrette Bélisle au 450-788-2238.

Bienvenue à tous !!

Assurez-vous d'avoir votre certificat de l'état civil grand format dont le nom des parents y figure pour la période des inscriptions.



Ligue de hockey à pied intervillages

Depuis 2 ans nous avons créé une ligue **AMICALE** de hockey à pied intervillage dont les municipalités de Massueville, St-Aimé, St-Bernard-de-Michaudville et de St-Louis ont participé. Nous aimerions refaire l'expérience en y ajoutant d'autres villages intéressés à jouer à la « snout ». Les parties se font à tour de rôle dans chacun des villages possédant une installation adéquate ainsi qu'une plage horaire disponible pour les parties. Les horaires et les journées des parties seront créés avant le début de la saison par les capitaines de chaque équipe lors d'une rencontre prévue vers la fin du mois de novembre.

Donc, si vous êtes citoyen d'un village avoisinant et que vous désirez former une équipe, qui comprend seulement des citoyens de votre village, veuillez communiquer avec les organisateurs le plus tôt possible. La liste des joueurs de chacune de vos équipes sera demandée au capitaine lors de la rencontre.

Si vous désirez jouer, mais que vous ne savez pas si une équipe sera formée dans votre village, n'hésitez pas à contacter Marie-Soleil Gaudreau qui vérifiera si une équipe peut vous accueillir.

Âge requis : 16 ans et plus (14 et 15 ans peuvent être acceptés si nous avons l'accord des parents)

Horaire : Les mardis et selon les disponibilités des équipes (le début de saison se fera aussitôt que la température nous le permet et jusqu'à la fermeture des patinoires)

Équipement requis : Casque, gants, pads et souliers adéquats

Coût : 20\$ par personne (ce qui permettra de payer un arbitre et des rondelles)

Équipe : un maximum de 11 joueurs par équipe

Pour inscription ou pour toutes informations, vous pouvez contacter :

Marie-Soleil Gaudreau : 450-788-2215 ou loisiraimaloma@hotmail.ca

Nathalie Desrosiers : 450-788-2158



***Si vous laissez un message n'oubliez pas de laisser vos coordonnées pour vous recontactez**



Recherché Responsable de patinoire



Exigences :

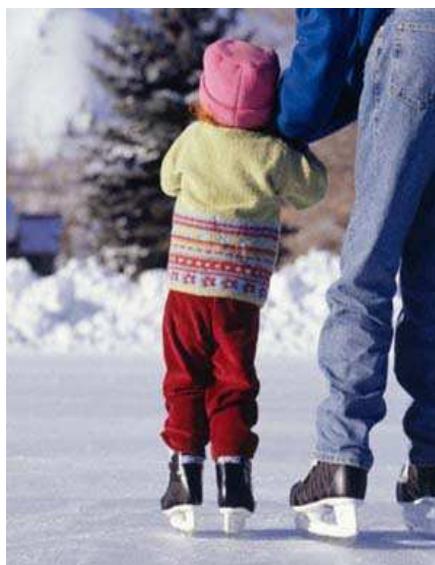
- Aimer patiner;
- Être disponible : soir la semaine / jour et soir la fin de semaine;
- Être responsable, sociable et débrouillard;
- Grande habileté pour travailler en public;
- Être âgé de 17 ans et plus;

Salaire : 10.35\$/ heure

Entrée en fonction : aussitôt que la température le permet!

Afin de soumettre votre candidature, vous devez aller chercher le devis auprès de Marie-Soleil Gaudreau, l'agente de développement en loisir au bureau de Saint-Aimé situé au 285, rue Bonsecours à Massueville.

Votre candidature devra être déposée avant le 13 nov.2014 16h



Merci

*Le comité des loisirs de St-Aimé/
Massueville*



Septembre 2014

Aux parents des élèves de 5^e et de 6^e année



Objet : Cours de Gardiens avertis
Croix-Rouge canadienne

Un cours de « **Gardiens avertis** » sera organisé par les loisirs de Saint-Louis samedi le 7 juin. Ce cours vise à préparer les jeunes à **se garder seul à la maison** et à devenir des gardiens d'enfants compétents. Votre enfant recevra le manuel de gardiens avertis de 120 pages, une carte format de poche de la Croix-Rouge et une **mini-trousse de premiers soins**.

Renseignements généraux

Date: **Samedi 8 novembre 2014**
Heure: **8h30 à 16h30**
Lieu: **Centre récréatif**
100, rue Messier RR1, Saint-Louis
Coût: **45\$**

Critères pour la réussite du cours

Âge: **11 ans** et plus au 30 juin
Comportement: **Être responsable**
Présence: **Être présent à 100%**
Examen: **75% et plus**

Sujets traités :

- Stades de développement de l'enfant et problèmes de comportement
- Soins donnés à l'enfant et alimentation
- Sécurité de l'enfant et premiers soins élémentaires

Note : *Chaque participant doit apporter **un repas froid, 2 collations, un crayon, des souliers de classe et des vêtements appropriés pour aller à l'extérieur durant les récréations et une poupée ou un ourson en peluche.**

*Le nombre de places est limité à 30 selon la formule du premier inscrit.

*Aucun remboursement si l'enfant se désiste.

Pour informations : Mme Pascale Dalcourt 450-788-2631, dgstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca ou Marie-Eve Bousquet, partenaire de formation de la Croix-Rouge, meformations@me.com

----- Coupon-réponse Formation de Gardiens avertis (8 nov. Saint-Louis) -----

Nom de l'enfant: _____ École: _____ Âge: _____

Mon enfant désire suivre la formation de gardiens avertis: OUI:

Mode de paiement: ARGENT COMPTANT et exact (45\$)

MANDAT POSTE de 45\$ à l'ordre de Marie-Eve Bousquet

***** AUCUN CHÈQUE PERSONNEL NE SERA ACCEPTÉ *****

Après le cours mon enfant ira: À la maison à pied Je viendrai le chercher

Signature du parent: _____ Tél.: _____

Coupon et paiement à retourner au secrétariat de l'école de votre enfant avant merc. le 8 oct.
Merci d'inscrire Gardiens avertis ainsi que le nom de votre enfant sur l'enveloppe.



HORAIRE-COURS DE GARDIENS AVERTIS

| | |
|-----------------|--|
| 8h30 à 8h45 : | *Introduction |
| 8h45 à 10h30 : | *Droits et responsabilités *Sécurité de l'enfant *Cas d'urgence |
| 10h30 à 10h45 : | *Récréation à l'extérieur |
| 10h45 à 12h15 : | *Premiers soins élémentaires *Enfants ayant des besoins Spéciaux |
| 12h15 à 13h : | *Dîner dans la classe |
| 13h à 14h30 : | *Stades du développement de l'enfant *Problèmes de comportement *Jeux et activités |
| 14h30 à 14h45 : | *Récréation à l'extérieur |
| 14h45 à 15h45 : | *Soins donnés à l'enfant *Alimentation *Enfants sous contrainte |
| 15h45 à 16h15 : | * Examen |
| 16h15 à 16h30: | *Remise des résultats et des cartes |



Cours de Réanimation Cardio-Respiratoire RCR/DEA de la Croix-Rouge canadienne



Apprenez à sauver des vies!

À la municipalité de St-Louis samedi le 15 novembre 2014

Cours de RCR/DEA niveau C de la Croix-Rouge

Sujets traités : Chez l'adulte, l'enfant et le bébé

- ✓ Reconnaître les urgences cardiorespiratoires et cardiaques
- ✓ Exécuter la RCR adulte, enfant et bébé sur des mannequins
- ✓ Pratiquer les étapes de la DEA, défibrillation externe automatisée
- ✓ Apprendre quoi faire en cas d'étouffement chez une personne consciente et inconsciente

Heure : 9h à 14h

Coût : 65\$

Endroit : Centre récréatif au 100 rue Messier RR 1, Saint-Louis

Pour qui : Pour les parents et grands-parents de jeunes enfants, les adolescents et jeunes adultes en recherche d'emploi et toutes personnes intéressées à apprendre quoi faire en situation d'urgence.

Remarque : Le coût de l'activité inclut, le guide de RCR/DEA de la Croix-Rouge, la **certification de la Croix-Rouge canadienne valide pour 3 ans**, les taxes, les barrières de protection pour la pratique de la RCR sur les mannequins. Un nombre minimum de huit participants est requis pour que la formation ait lieu et le maximum est de dix-huit.

Inscriptions : Compléter et retourner le coupon et votre paiement au secrétariat de l'école ou à la municipalité

Date limite pour l'inscription: 15 octobre 2014.

Renseignements : Veuillez contacter Marie-Eve Bousquet Formations, Partenaire de formation de la Croix-Rouge à l'adresse courriel : mefformations@me.com ou par téléphone au 514 475-9658.

-- FORMULAIRE D'INSCRIPTION RCR/DEA 15 NOVEMBRE 2014 --

À rapporter au secrétariat avant le 15 octobre

Nom du participant : _____ (recommandé 13 ans et plus)

Adresse : _____

Adresse courriel : _____ Téléphone : _____

Ci-joint un paiement de 65\$ en argent comptant ou un chèque à l'Ordre de Marie-Eve Bousquet Formations

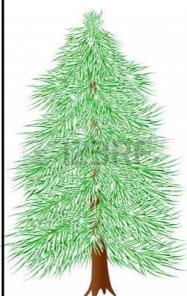




Émondage Séquoia inc.

- Émondage
- Élagage
- Abattage
- Essouchage
- Haubanage
- Taille d'arbres fruitiers
- Taille haie de cèdres

Cell. : 450-494-1073



7995750 Canada inc

CANTINE DU VILLAGE MASSUEVILLE

201, rue Bonsecours, Massueville JOG 1K0



450 788-2447

Nouveau menu 2014

Spécial du jour du lundi au vendredi

Heures d'ouverture

Ouvert du lundi au dimanche

10h00 à 22h00

Livraison gratuite à Massueville et St-Aimé

St-Marcel, St-Louis: 3 \$ Yamaska,

St-Robert et St-David: 5 \$





La Coop
Covilac



**640, RUE ST-PIERRE
MASSUEVILLE
450-788-2122**

VOUS Y TROUVEREZ SUR PLACE :

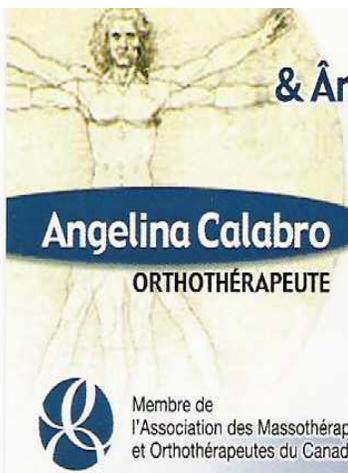
- ◆ Moulées laitières, bovines, avicoles, porcines et équinés;
- ◆ Moulées diverses (lapin, chat, chien).
- ◆ Ripe
- ◆ Grains ronds et cassés
- ◆ (Nouveauté) Produits de quincaillerie



Desjardins
Caisse Centre
du Bas-Richelieu

Téléphone : **450 746-4646**
Télécopieur : **450 785-2380**
desjardins.com





Clinique Corps & Âme Massothérapie A.C.

MASSAGES THÉRAPEUTIQUES & DÉTENTES

Angelina Calabro

ORTHOTHÉRAPEUTE

SOULAGEZ VOS

Maux de dos
Courbatures
Douleurs musculaires
Stress



Membre de
l'Association des Massothérapeutes
et Orthothérapeutes du Canada

RECU POUR ASSURANCE

Sur rendez-vous

450.788.2855

Dépanneur S.G. Bardier

Stéphane Bardier - Guylaine Laprade, Props

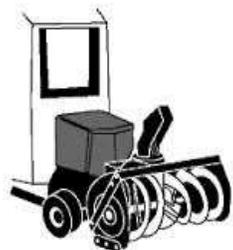
Station Service Pétro-T - Produits d'épicerie

Agence SAQ - Bières - Loto-Québec

Location de films et jeux vidéo

948, rue Royale Massueville, Qc J0G 1K0

Tél.: **450-788-2000**



Gilles Villiard

- Déneigement
incluant accès à
votre propriété avec

équipement approprié;

- Déneigement de toitures;
- Tonte de pelouse, déchaumage et préparation de jardin avec rotoculteur;
- Service de ramonage de cheminées.

Estimation gratuite!

Gilles Villiard 450 788-2426

Cellulaire : 450 561-3536



LES SERRES

Pierre-Luc

technicien en horticulture ornementale

400, rang Saint-Yves

Saint-Aimé (Québec) J0G 1K0

Tél. : 450 788-2361

Télec. : 450 788-2131

Courriel : plvilliard@hotmail.com



1683614



**NOUVELLE
ADMINISTRATION**

Permis d'alcool
Relais ski-doo et VTT

40 Rte Marie-Victorin Yamaska, Québec

(450) 789.0770

LIVRAISON



Martin et Patricia

Livraison du jeudi au dimanche



**Alexandre
Bélisle**



Novoclimat
Confort, santé économie!

C O N S T R U C T I O N

**Construction - Rénovation
Résidentiel-Commercial**

(450) 788-2643

(450) 880-0643

Entrepreneur Général

R.B.Q.: 5607-7241-01



Camping Québécois

Francine et Florian Chicotte

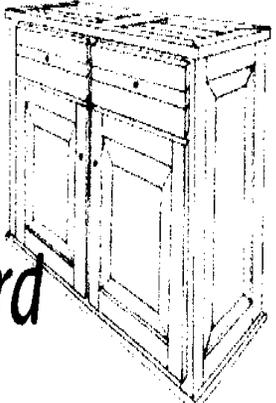
165, rue Plessis
 Massueville (Québec) J0G 1K0
 Téléphone : 450 788-2680
 Télécopieur : 450 788-3135
 www.campingquebecois.qc.ca
 info@campingquebecois.qc.ca



Décapage

Estimation gratuite!!

- Meubles
- Restauration boiserie
- Cuisine
- Escalier
- Salle de bain



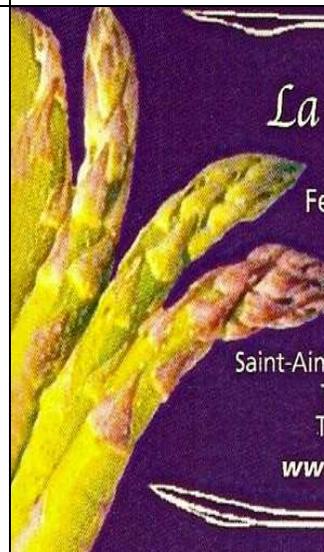
François Girouard
450.501.4709 CELL



Les couvre-planchers ALAIN MORIN
 Vente et installation

- Tapis
- Prélart
- Céramique
- Plancher chauffant FLEXTHERM

742, rue Saint-Édouard
 Saint-Jude (Qc) J0H 1P0
Téléphone : 450 792-2007
 Télécopieur: 450 792-2448



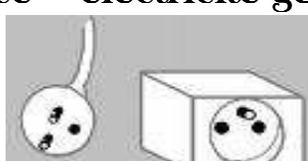
La Sublime Asperge

Ferme de Simon Lavallée
 et
 Nicole Saint-Jean

620, rang St-Thomas
 Saint-Aimé-de-Richelieu (Québec) J0G 1K0
 Téléphone : 450 788-2633
 Télécopieur : 450 788-3227
 www.lasublimeasperge.com

Entreprise d'électricité Gilles Pelosse inc.

Service - électricité générale



924, rue Varennes
Massueville (Québec) J0G 1K0
450 788-2612

GUY CLOUTIER enr.

R.B.Q. : 8359-9282-05
 Massueville 450 788-2051
 Cell : 450-880-0670

- Déchaumage
- Tonte de gazon
- Abattage d'arbres et émondage
- Ramonage et pose de cheminée
- Recouvrement de toit (en bardeau)
- Location d'outils
- Peinture extérieure
- Dénouement, estimation gratuite, résidentiel et commercial

Nouveau à Massueville !

Vous aimez la musique et désirez en jouer pour votre plaisir!



Je me ferais un plaisir de vous enseigner le piano ou l'orgue à domicile ou chez moi à un prix abordable.

Pour informations, contactez Thérèse au 450 788-2285



À qui la chance !

ANIMATION

Partout au Québec



Spectacle de Magie

avec

PRINCESSE GENEVIÈVE
Magicien ZIP ZAP

514 952 9992



www.RêveMagique.ca

